

Conseil d'administration Séance du 16 février 2018

Délibération n°04-2018 Budget primitif 2018

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

DELIBERATION :

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration

DIT que le budget primitif M14 sera approuvé par chapitre et section (fonctionnement et investissement) ;

DIT que toutes modifications budgétaires devront faire l'objet d'une décision modificative approuvée par le Conseil d'administration ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	Projet BP 2018
011	charges à caractère général	890 476,11
012	charges de personnel et frais assimilés	4 123 316,68
65	autres charges de gestion courante	23 000,00
66	charges financières	-
67	charges exceptionnelles	14 000,00
68	dotations aux provisions	-
022	dépenses imprévues	
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 050 792,79
023	virement à la section d'investissement	-
042	opération d'ordre entre sections	126 828,49
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	-
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		126 828,49
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		1 517,40
total		5 179 138,68
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	Projet BP 2018
013	atténuations de charges	-
70	ventes de produits et prestations	340 082,68
73	produits issus de la fiscalité	7 000,00
74	dotations, subventions et autres participations	4 822 056,00
75	autres produits de gestion courante	10 000,00
76	produits financiers	-
77	produits exceptionnels	-
78	reprises sur provisions	-
total des recettes réelles de fonctionnement		5 179 138,68
042	opération d'ordre entre sections	
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	
total des recettes d'ordre de fonctionnement		
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		
total		5 179 138,68

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
DEPENSES	Projet BP 2018
Opérations réelles	
Dépenses financières	
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	5 000,00
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	123 218,89
Total des opérations réelles	128 218,89
Opérations d'ordre	
1391 Reprise des subventions au compte de résultat	
040 Opérations d'ordre entre sections	
Total des opérations d'ordre	
Total des dépenses	128 218,89
001 Déficit d'investissement reporté	
Total réalisation + report	128 218,89
RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
RECETTES	Projet BP 2018
Opérations réelles	
13 Subventions d'équipement reçues	-
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	
Total des opérations réelles	-
Opérations d'ordre	
021 Virement de la section d'exploitation	-
040 Amortissements	126 828,49
Total des opérations d'ordre	126 828,49
001 Solde d'exécution reporté	1 390,40
Total des recettes	128 218,89

PROPOSITION

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20180216-delib04_2018-AI
Date de télétransmission : 22/02/2018
Date de réception préfecture : 22/02/2018

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'adopter le budget primitif 2018

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25
Présents : 15
Votants : 18
Vote : 17 voix pour
1 abstention